

Les entreprises de proximité & leurs territoires



U2P
union
des entreprises
de proximité

ISM
INSTITUT
SUPERIEUR DES
METIERS

OBJECTIFS & METHODOLOGIE DE L'ETUDE

L'Union des Entreprises de Proximité a réalisé en septembre 2023 une enquête auprès de 2700 entreprises de proximité pour :

1. analyser leur implication dans la vie locale, leurs liens avec les acteurs économiques territoriaux : élus locaux (intercommunalité, commune), entreprises ...
2. évaluer leur satisfaction vis-à-vis de leur environnement économique local (locaux, aménagement urbain, commerces, transports, emplois...)
3. identifier leurs attentes en matière d'aménagement et de développement économique et déterminer les critères d'attractivité d'un territoire pour une entreprise de proximité

L'enquête a été administrée par voie électronique.

L'échantillon des répondants a été redressé en fonction du secteur et de la localisation (taille de l'unité urbaine de la commune de l'entreprise) pour être représentatif du tissu des entreprises de proximité.

Répartition sectorielle

	Echantillon non redressé	Echantillon redressé
Artisanat du BTP	698	545
Artisanat et commerce de l'alimentation	593	171
Hôtellerie -restauration	208	195
Artisanat des services	283	422
Artisanat de fabrication	599	248
Professions juridiques	42	58
Professions médicales (dont pharmacie)	258	414
Autres professions libérales	205	846
TOTAL	2 667	2 726

#2

Répartition géographique

	Echantillon non redressé	Echantillon redressé
Unités urbaines < 5000 hab.	648	512
Unités urbaines de 5000 à 20.000 hab.	428	446
Unités urbaines de 20.000 à 100.000 hab.	407	407
Unités urbaines > 100.000 hab	530	714
TOTAL	2 013	2 079

SOMMAIRE

01

Des entreprises de proximité ancrées dans les territoires et impliquées dans la vie locale

1. **Un tissu d'entreprises présent sur tout le territoire communal**
2. **Les 2/3 des artisans-commerçants-professionnels libéraux résident dans la commune de leur entreprise**
3. **Critères de localisation : la proximité du domicile & l'attachement au territoire**
4. **85% des entreprises travaillent au service de la population**
5. **Des entreprises motrices dans la vie économique locale**
6. **La moitié des entreprises sont investies dans la vie associative**
7. **Une participation plus limitée dans les mandats locaux**

02

Des artisans, commerçants et professionnels libéraux majoritairement satisfaits de leur environnement

1. **86% des entreprises de proximité sont satisfaites de leur implantation**
2. **Principaux mécontentements : les transports, la circulation et les services de santé**
3. **79% des clients des entreprises de proximité accèdent à l'entreprise par voiture**
4. **Environnement des entreprises : la satisfaction varie selon le lieu d'exercice**

03

Des attentes centrées autour des services publics et de la revitalisation du centre ville

1. **Une entreprise sur deux n'a aucun contact avec la mairie**
2. **La crise énergétique est celle qui impacte le plus d'entreprises (68%)**
3. **Attentes principales vis-à-vis des communes : maintien des services publics et la revitalisation du centre-ville**
4. **71% des communes ont réalisé des aménagements ces cinq dernières années, un tiers des centres-villes en déclin**

01

**DES ENTREPRISES ANCREES DANS LES TERRITOIRES
& IMPLIQUEES DANS LA VIE LOCALE**



1 UN TISSU D'ENTREPRISES PRESENT SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL

55%

En centre-ville ou centre-bourg

Les entreprises de proximité sont implantées sur l'ensemble du territoire communal :

- la moitié sont installés en centre-ville (ou centre-bourg), où elles jouent un rôle essentiel dans l'animation des centres villes et centres bourgs ; cette caractéristique concerne toutes les communes, quelle que soit leur taille.
- l'autre moitié est localisée sur tout le territoire communal : quartiers et zones périphériques, zones d'activités...

Concernant les locaux, seule la moitié des entreprises dispose de locaux professionnels, dont 25% dans des locaux commerciaux (il s'agit de la partie la plus visible de ce tissu de petites entreprises).

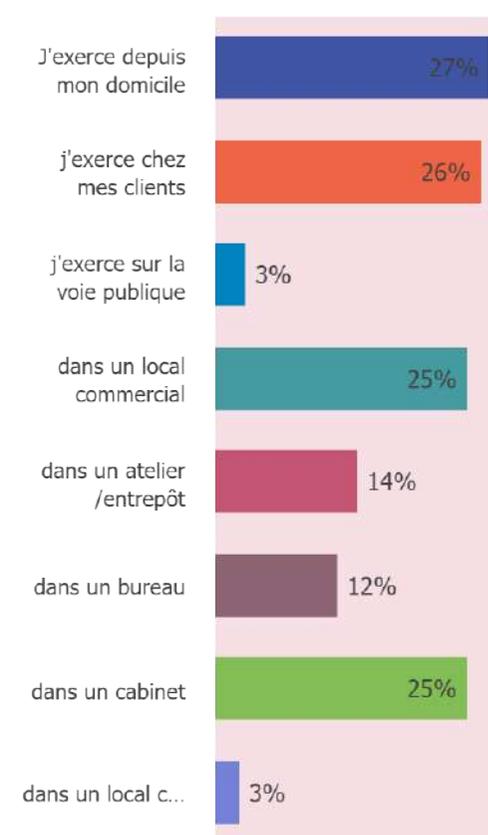
L'autre moitié exerce au domicile de l'artisanat-commerçant-professionnel libéral ou au domicile des clients.

Le tissu d'entreprises de proximité est donc en partie confondu dans l'habitat des communes et invisible. Cette part "invisible" du tissu entrepreneurial tend à s'étendre depuis une décennie. En effet, le nombre d'artisans, commerçants et professionnels libéraux exerçant sous le régime micro-entrepreneur se déploie, des professionnels installés en majeure partie dans leur lieu d'habitation.

Où sont situés vos locaux professionnels ? (plusieurs réponses possibles)



Dans quels types de locaux exercez vous votre activité ? (plusieurs réponses possibles)



2 LES 2/3 DES ARTISANS-COMMERCANTS ET PROFESSIONNELS LIBÉRAUX RESIDENT DANS LA COMMUNE DE LEUR ENTREPRISE

27%

J'exerce depuis mon domicile

69% des artisans-commerçants et professionnels libéraux habitent dans la commune de domiciliation de leur entreprise (dont 27% exercent depuis leur domicile).

Cette proximité résidentielle concerne dans une moindre mesure les salariés des entreprises : 40% résident dans la même commune que leur employeur.

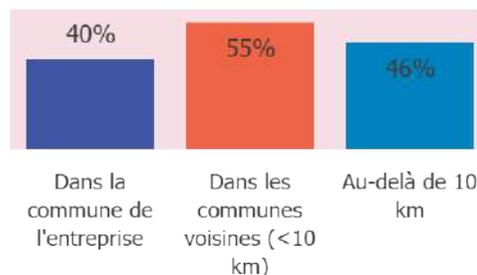
Les artisans, commerçants et professionnels libéraux recrutent donc prioritairement en proximité, avec toutefois des difficultés importantes. Les recrutements sont ainsi difficiles pour les trois-quarts des entreprises, un chiffre qui fait écho aux résultats de l'enquête Besoins de Main d'Oeuvre de Pole Emploi. De nombreux métiers de proximité sont en effet des métiers en tension.

Ces difficultés concernent tous les types de territoire, ruraux et urbains.

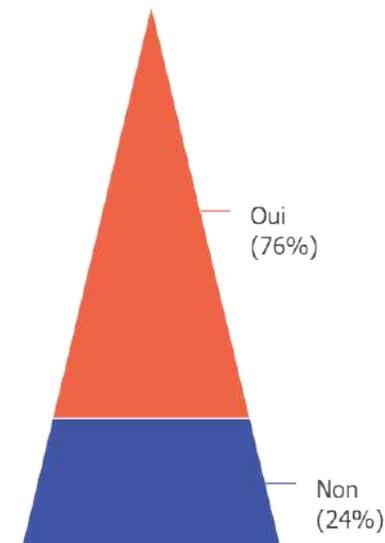
Vous domicile est-il localisé dans la même commune que votre entreprise ? (hors entreprises au domicile)



Où habitent vos salariés ?



Avez-vous des difficultés pour recruter ?



3 CRITERES PRIORITAIRES DE LOCALISATION : PROXIMITE DU DOMICILE & ATTACHEMENT AU TERRITOIRE

Principale raison du choix d'implantation ?

38%

Proximité de votre lieu d'habitation

Les artisans, commerçants et professionnels libéraux, choisissent leur lieu d'installation avant tout pour des considérations personnelles : proximité de leur domicile, attachement personnel au territoire.

Les considérations économiques (présence de clients, visibilité) arrivent en second rang des préoccupations.

Les autres motifs (par ordre d'importance) sont d'ordre financier (possibilité d'achat du local) ou environnemental.

Les professionnels exerçant depuis leur domicile mettent en avant le même lien au territoire. Ils formulent en second rang des contraintes (pas de choix) et des raisons financières (prix du loyer).

Pour développer ce type d'activité, les ressources du territoire sont donc avant tout endogènes : le potentiel entrepreneurial du territoire est avant tout celui de ses habitants !

Quelles sont les 3 principales raisons qui ont motivé votre choix d'implantation ?



4 DES ENTREPRISES AU SERVICE DE LA POPULATION

Qui sont vos clients ?

85%

Particuliers

Les entreprises de proximité sont majoritairement des petites entreprises : **plus d'un artisan, commerçant et professionnel libéral travaille seul.**

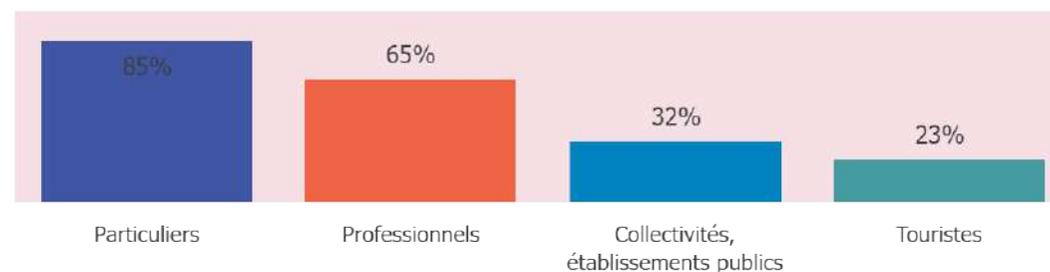
Ces entreprises ont pour clientèle principale la **population locale :**

- **85% ont une clientèle de particuliers ;**
- pour plus de 70%, leur clientèle principale réside dans la commune ou les communes environnantes.

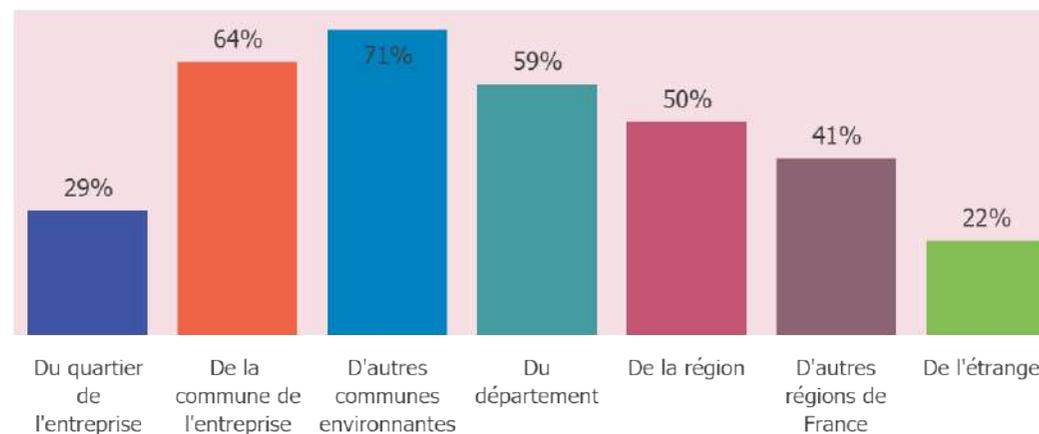
Les entreprises de proximité jouent également un rôle important dans la vie touristique des territoires : un quart d'entre elles ont une clientèle touristique (et 80% des entreprises de l'hôtellerie-restauration).

Très ancrées dans le local, les entreprises de proximité n'en contribuent pas moins à l'économie productive : les deux tiers ont une clientèle de professionnels (80% des professionnels libéraux, hors professions de santé).

Qui sont vos clients ? (plusieurs réponses possibles)



Où sont localisés vos clients ? (plusieurs réponses possibles)



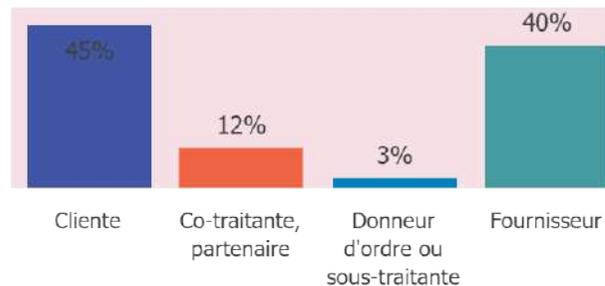
5 DES ENTREPRISES MOTRICES DANS LA VIE ECONOMIQUE LOCALE

Part des entreprises clientes, fournisseurs ou partenaire d'autres entreprises de la commune

45%

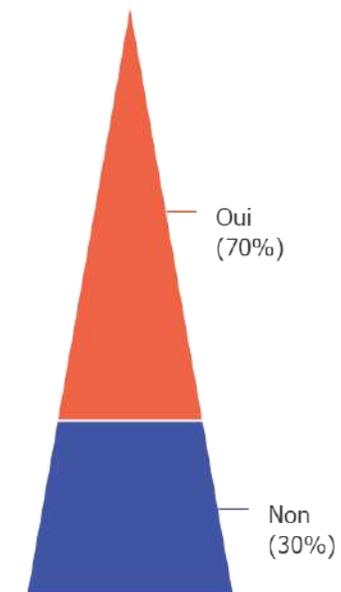
Cliente

Votre entreprise est-elle cliente, fournisseur ou partenaire d'autres entreprises de la commune



Valorisez-vous des produits locaux dans votre production ou votre offre commerciale ?

Votre entreprise est-elle cliente, fournisseur ou partenaire d'autres entreprises des communes environnantes ?



Les entreprises de proximité sont pleinement intégrées dans l'écosystème économique local.

Les courants d'affaires sont fréquents :

- près de la moitié (45%) sont clientes d'autres entreprises locales ou des communes environnantes.
- 40% sont fournisseurs.
- une entreprise sur dix a établi des partenariats avec d'autres entreprises locales.

Les relations de sous-traitance sont en revanche moins répandues (3%) et concernent principalement les entreprises artisanales du BTP (10%).

La taille des communes a peu d'incidence sur l'ampleur de ces échanges économiques locaux.

6 DES ENTREPRISES INVESTIES DANS LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Membre d'une association de commerçants

24%

Oui

Les chefs d'entreprise de proximité sont très investis dans la vie associative locale : 45% font partie d'au moins une association non professionnelle.

Les plus investis sont les professionnels libéraux : 60% d'entre eux sont membres d'au moins une association locale.

Une même proportion d'entreprises de proximité apporte un soutien financier (majoritairement sous forme de sponsoring) aux associations locales (42%, dont 29% à des associations sportives), voire aux événements locaux (28%) Cette fois, ce sont les artisans-commerçants de l'alimentation et les restaurateurs qui sont les plus sollicités.

S'agissant des associations professionnelles, l'implication est en revanche un peu moins fréquente :

- seuls un quart des commerçants sont membres d'une association locale de commerçants (30% des artisans/commerçants de l'alimentation et des restaurateurs) ;
- 15% participent à un club d'entreprise. A nouveau, ce sont les professionnels libéraux qui sont les plus investis dans ce type de clubs.

Membre d'une association sportive



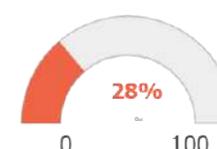
Soutien financier à d'autres associations locales



Membre d'une association caritative



Soutien financier à des événements locaux



Membre d'une autre association



Soutien financier à des personnalités locales



Membre d'une association de commerçants



Etes vous membre d'un club d'entreprise ?



#10

7 UNE PARTICIPATION PLUS LIMITEE DANS LES MANDATS LOCAUX

MAIRES

artisans-commerçants-
professionnels libéraux

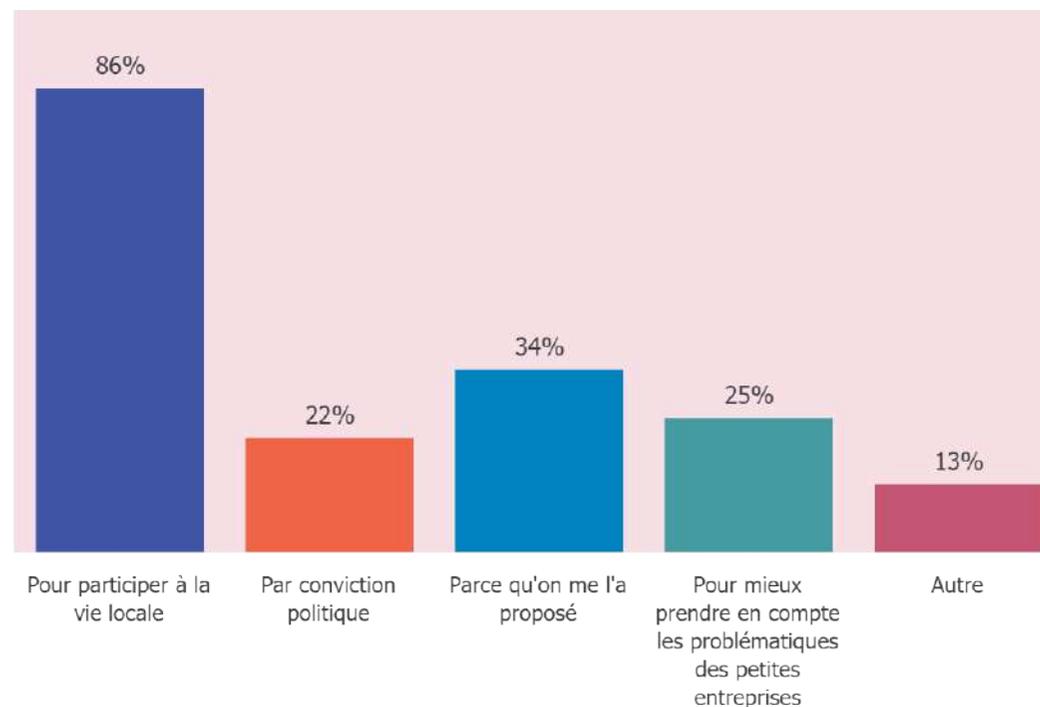
2 645 (7.5%)

4% des répondants à l'enquête ont un mandat local (les plus investis sont les professionnels du droit). Dans la majorité des cas, ces "élus" sont conseillers municipaux. Outre les mandats locaux et régionaux, les autres fonctions citées sont celles d'élus aux instances consulaires (CMA, CCI).

Globalement, selon le Ministère de l'Intérieur, les artisans, commerçants et professionnels libéraux disposent des mandats de représentation suivants :

- 83 députés
- 28 sénateurs
- 258 conseillers régionaux
- 485 conseillers départementaux
- 2645 maires (soit 7.5%)
- 15 073 conseillers municipaux

Si vous êtes élu local, pourquoi avez vous choisi de vous investir ?
(plusieurs réponses possibles)



#11

02

**DES ARTISANS-COMMERCANTS-
PROFESSIONNELS LIBERAUX
MAJORITAIREMENT SATISFAITS DE LEUR
ENVIRONNEMENT**



1 86% DES ENTREPRISES DE PROXIMITE SATISFAITES DE LEUR IMPLANTATION

La moitié des entreprises de proximité sont propriétaires de leurs locaux. Les entreprises locataires ont majoritairement des bailleurs privés.

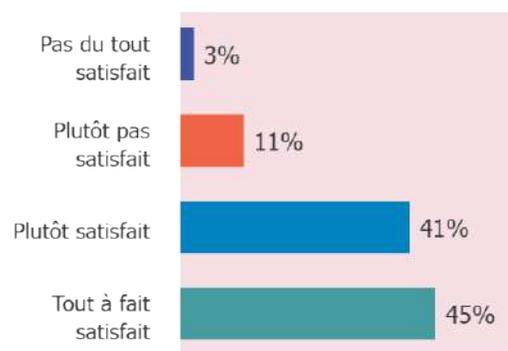
Ces conditions d'installation varient peu selon la typologie des communes.

Les entreprises sont satisfaites ou très satisfaites dans leur grande majorité de leur implantation actuelle.

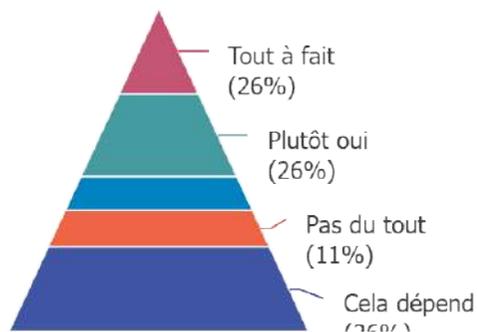
Les entreprises insatisfaites sont majoritairement des entreprises non propriétaires de leurs locaux, localisées dans des unités urbaines de 2000 à 5000 habitants ou des grandes agglomérations de plus de 100.000 habitants.

Les entreprises sont plus mesurées pour recommander leur commune, même si une majorité d'entre elles le feraient. Les entreprises qui ne recommanderaient pas leur commune sont plus nombreuses à constater le déclin de leur centre-ville.

Ets-vous satisfait de votre implantation actuelle ?



Recommanderiez-vous à une entreprise de s'implanter dans votre commune ?



Propriétaires des locaux professionnels

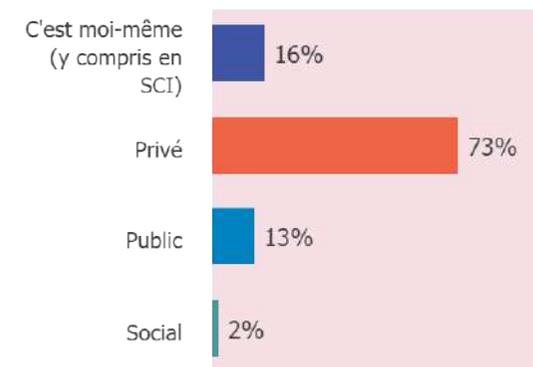
47%

Propriétaire

Concernant vos locaux professionnels, êtes-vous ? (hors professionnels exerçant au domicile)



Si vous êtes locataire, le bailleur est-il ?



2 PRINCIPAUX MECONTENTEMENTS :

LES TRANSPORTS, LA CIRCULATION ET LES SERVICES DE SANTE

La qualité de l'environnement communal n'est pas le principal critère d'attractivité des communes pour les artisans, commerçants et professionnels libéraux.

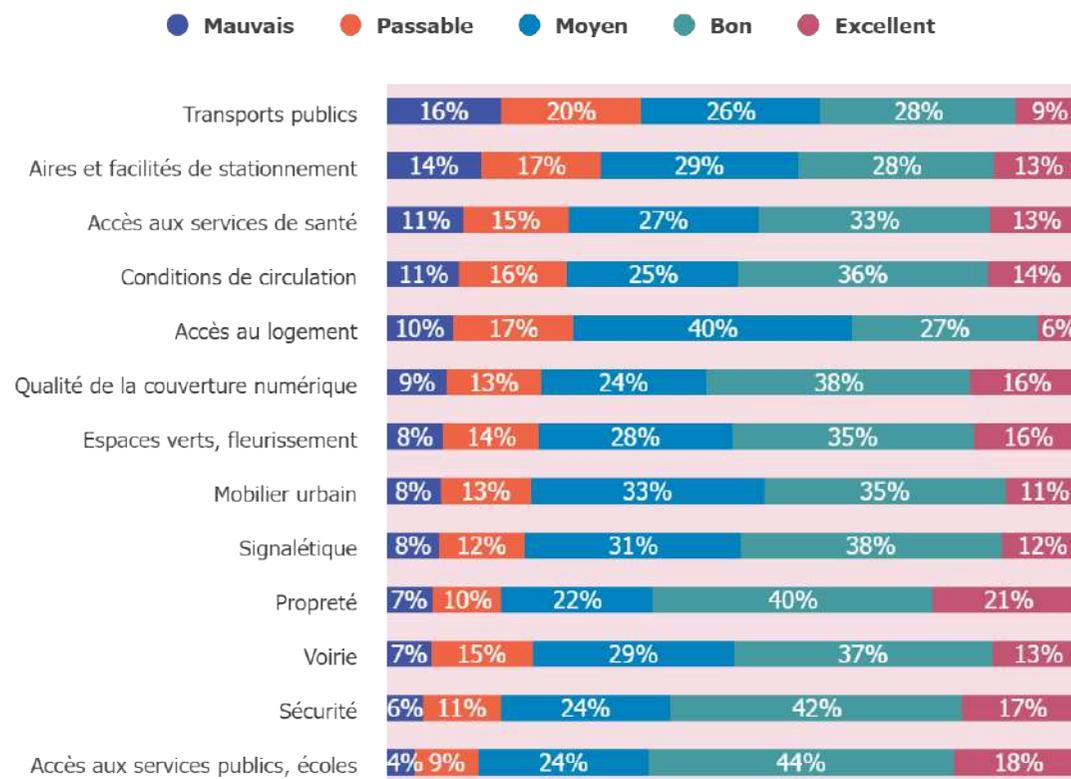
Globalement, les professionnels sont satisfaits de l'aménagement et de l'offre de services publics. Les points de mécontentement les plus cités sont :

- les transports en commun
- les facilités de stationnement
- l'accès aux services de santé
- les conditions de circulation
- l'accès au logement.

Ces points de mécontentement sont partagés par l'ensemble des professionnels, quel que soit leur secteur d'activité. Les restaurateurs sont néanmoins plus sensibles à la question de la signalétiques, les professionnels du droit à la propreté. Les points de satisfaction les plus fréquents sont :

- la propreté
- l'accès aux services publics
- la sécurité.

Comment jugez-vous l'environnement de votre entreprise ?



3 79% DES CLIENTS DES ENTREPRISES DE PROXIMITE ACCEDENT A L'ENTREPRISE EN VOITURE

Accès des salariés et clients "à pied"

33%

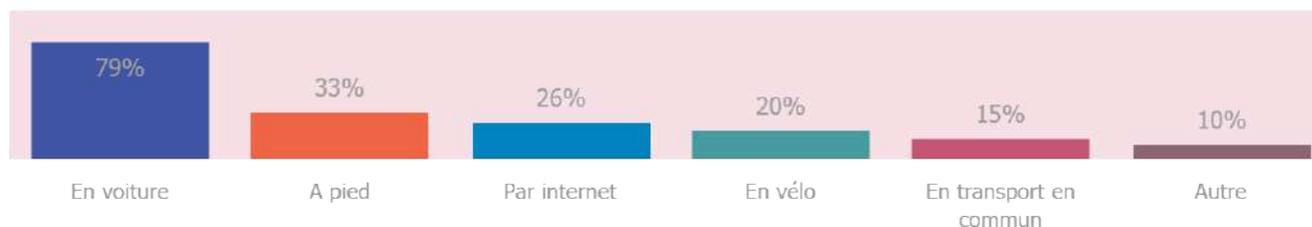
A pied

Malgré leur clientèle de proximité, les entreprises artisanales, commerciales et libérales dépendent fortement de la voiture pour l'acheminement de leurs clients :

- la voiture est le principal moyen de locomotion, y compris dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants.
- les transports en commun sont utilisés principalement dans les grandes unités urbaines (par 1/4 des clients) ;
- l'acheminement "à pied" ou "en vélo" est utilisé de façon relativement homogène dans les différents types de territoire.
- Internet est plus utilisé en milieu rural.

Les conditions et le prix des transports sont donc une variable essentielle de l'activité de ces entreprises.

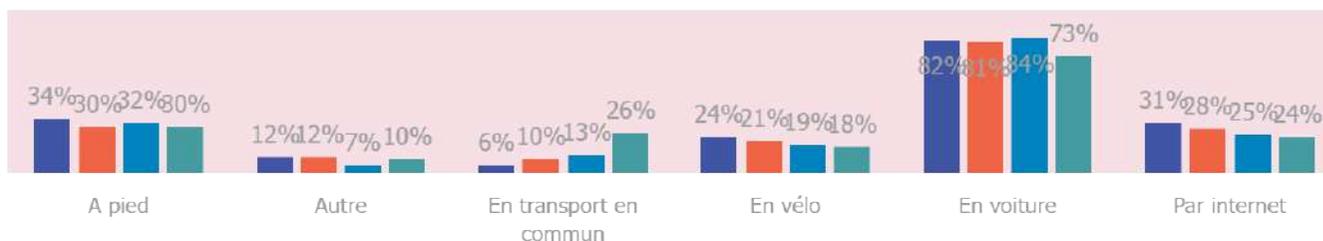
Comment les salariés et les clients accèdent-ils à l'entreprise ?



#15

Accès des salariés et des clients par taille d'unité urbaine

● < 5 000 hab. ● de 5 000 à 20 000 hab. ● de 20 000 à 100 000 hab. ● > 100 000 hab.



4 ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES : LA SATISFACTION VARIE SELON LA TAILLE DES UNITES URBAINES ET LE LIEU D'EXERCICE

Les problématiques des facilités de stationnement, d'accès aux services de santé et au logement sont relativement transversales à l'ensemble des territoires.

La question des transports publics est très forte en milieu rural et dans les petites unités urbaines, de même que la question de la couverture numérique. Ces thèmes sont en revanche moins prégnants en milieu urbain dense.

La question de la circulation est soulevée principalement dans les grandes unités urbaines (plus de 100 000 habitants).

On constate également une priorisation des difficultés variable selon les lieux d'exercice :

- En centre-ville ou centre-bourg, les points noirs sont le stationnement, la circulation et les transports publics ;
- Dans les quartiers périphériques et zones isolées, les transports publics, le stationnement demeurent prégnants, de même que l'accès aux services de santé ;
- dans les zones d'activité, le troisième point noir cité après les transports publics et le stationnement est le fleurissement ;
- dans les quartiers prioritaires de la ville, la problématique de l'aménagement est plus souvent citée (mobilier

Comment jugez-vous l'environnement de votre entreprise ?

Unités urbaines < 5000 hab.

● Mauvais ● Passable



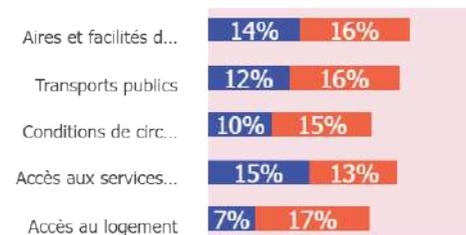
Unités urbaines entre 5000 et 20000 hab.

● Mauvais ● Passable



Unités urbaines entre 20000 et 100000 hab

● Mauvais ● Passable



Unités urbaines > 100000 hab

● Mauvais ● Passable



03

DES ATTENTES POLARISEES AUTOUR DES SERVICES PUBLICS ET DE LA REVITALISATION DU CENTRE VILLE



1 LA MOITIE DES ENTREPRISES N'ONT EU AUCUN CONTACT AVEC LA MAIRIE DEPUIS 2 ANS

Aucun contact avec le maire, un adjoint ou les services ces deux dernières années

49%

Globalement, les contacts avec les élus communaux et intercommunaux (ou leurs services) dépendent de la taille des communes. Les liens sont plus fréquents dans les petites unités urbaines de moins de 5000 habitants (83% des artisans, commerçants et professionnels libéraux ont eu des contacts ces deux dernières années). Ils sont plus ténus dans les grandes unités urbaines de plus de 100 000 habitants.

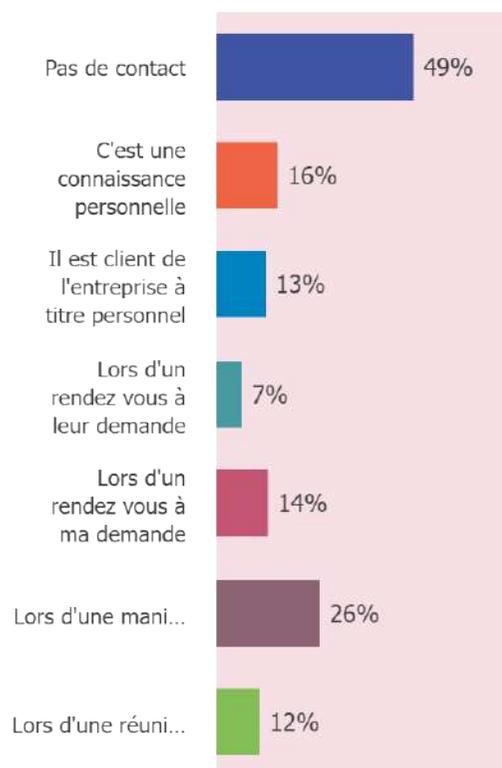
Les liens entre les mairies sont également plus fréquents avec les restaurateurs et les professionnels libéraux du droit.

Ces contacts sont le plus souvent d'ordre personnel ou interviennent dans le cadre d'un événement orchestré par la municipalité.

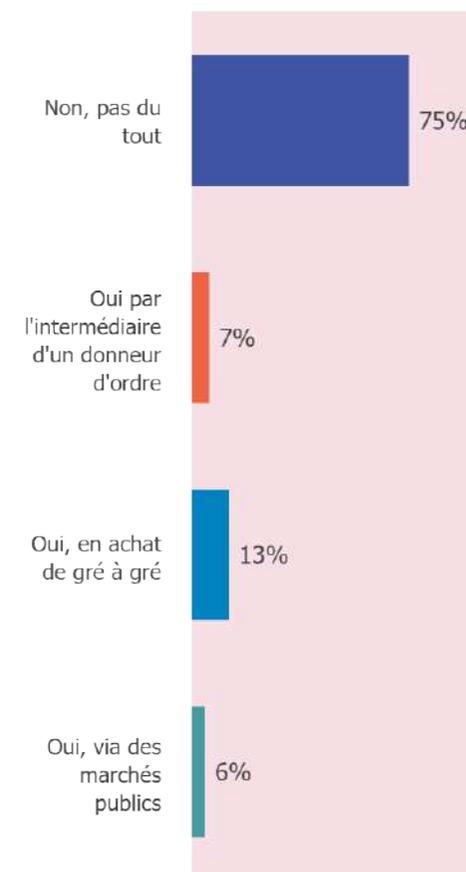
Les liens de nature "économique" entre les entreprises et les mairies sont encore moins fréquents :

- 25% des entreprises vendent des produits et prestations à la municipalité, majoritairement dans le cadre d'achats en gré à gré.
- Seules 6% des entreprises répondent à des marchés publics locaux.

A quelles occasions avez-vous eu des contacts avec le maire, un adjoint ou un les services en charge de l'économie ces deux dernières années ? (plusieurs réponses possibles, hors élus locaux)



La commune (ou l'intercommunalité) sont-elles clientes de votre entreprise ?



2 LA CRISE ENERGETIQUE EST LA PLUS IMPACTANTE POUR LES ENTREPRISES DE PROXIMITE (68%)

Entreprises avec une activité en baisse depuis 2022

18%

Les entreprises de proximité sont sensibles comme toute entreprise à la conjoncture et à l'évolution des marchés locaux, que ce soit au plan national ou territorial (évolution démographique communale, pouvoir d'achat...).

Globalement, les 2/3 des entreprises ont une activité en hausse ou stable. Une entreprise sur trois est sujette à des turbulences au niveau de son activité, avec un volume d'activité en baisse ou évoluant en dents de scie.

Les entreprises les plus fragiles sont les entreprises sans salarié.

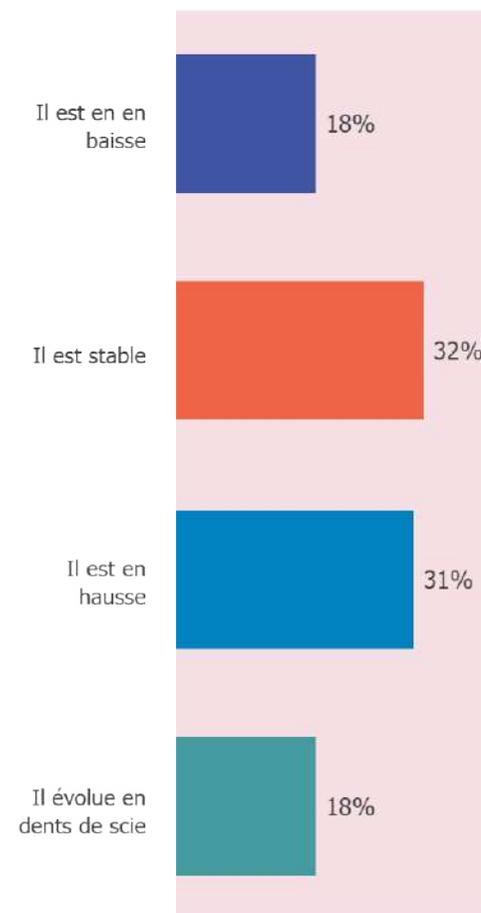
Actuellement, ce sont les entreprises de l'hôtellerie-restauration et les professionnels libéraux de la santé qui sont les plus touchés par un recul d'activité (un quart de ces entreprises ont une activité en baisse).

Les entreprises artisanales de fabrication font face quant à elle à des fluctuations d'activité plus fréquentes : 27% ont un niveau d'activité en dents de scie.

Les entreprises de proximité sont également sensibles aux aléas climatiques, aux mouvements sociaux et aux crises qui ont jalonné ces dernières années.

La crise énergétique traversée depuis ces deux dernières années est la plus impactante et touche négativement 68% des entreprises.

Depuis 2022, comment évolue votre niveau d'activité ?



Part d'entreprises de proximité impactées négativement par les événements

Mouvement des gilets jaunes

25%

Impact négatif

Crise sanitaire

62%

#19

Mouvements sociaux (retraite)

28%

Impact négatif

Violences urbaines

21%

Impact négatif

Canicule

31%

Impact négatif

Crise énergétique

68%

3 LA MAJORITE DES ENTREPRISES ONT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE

Part d'entreprises ayant un projet de recrutement

19%

Recruter

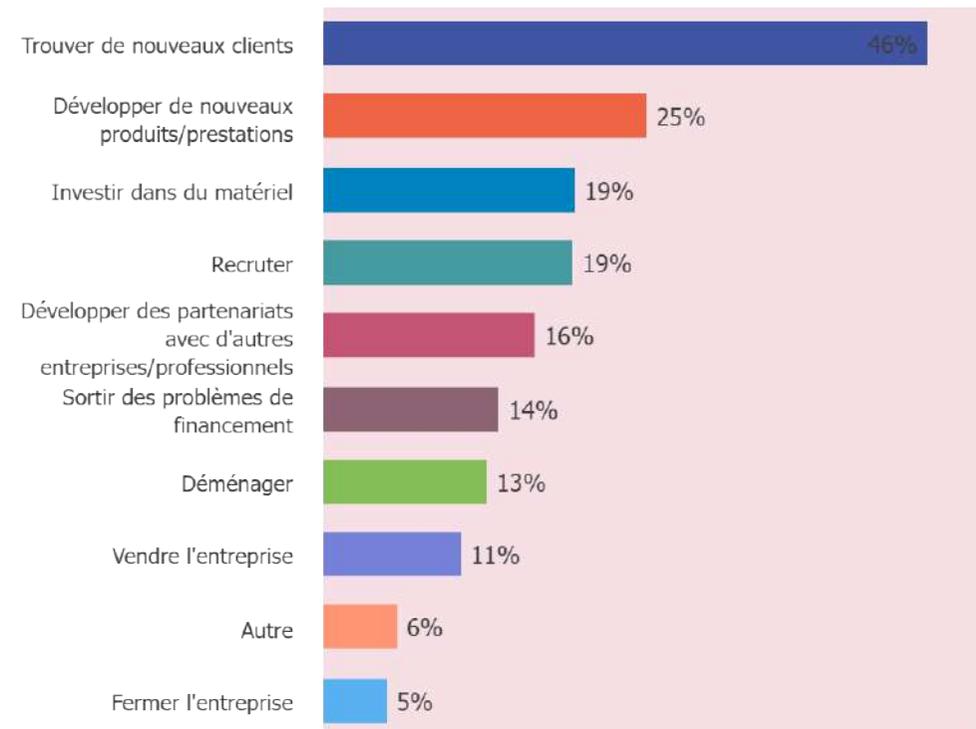
Le tissu d'entreprises de proximité est dynamique :

- environ 15% des artisans, commerçants et professionnels libéraux envisagent de cesser leur activité, avec un projet de transmission pour 11% d'entre eux ;
- une même proportion envisage de déménager et de quitter la commune.

Les deux tiers des entreprises ont pour projet de maintenir ou développer leur activité :

- 15% sont fragilisées avec des difficultés financières ;
- les autres ont pour principal objectif de développer leur clientèle ;
- les projets d'innovation (produits / procédés par l'investissement dans de nouveaux équipements) sont relativement importants.
- une entreprise de proximité sur cinq a des projets de recrutement ;
- la part d'entreprises souhaitant engager des partenariats inter-entreprises est également élevée (16%).

Quel est actuellement votre principal projet de développement ? (2 réponses max)



#20

4 ATTENTES PRINCIPALES VIS-A-VIS DES COMMUNES : SERVICES PUBLICS & REVITALISATION DU CENTRE VILLE/BOURG

L'attente première des artisans, commerçants et professionnels libéraux vis-à-vis de leur commune porte avant tout sur des prestations globales (aménagement, maintien des services publics, développement de la population, transports en commun), et non pas sur des appuis individuels.

Ces attentes sont identiques quelle que soit la taille des communes.

En matière d'appuis économiques, priorité est donnée à :

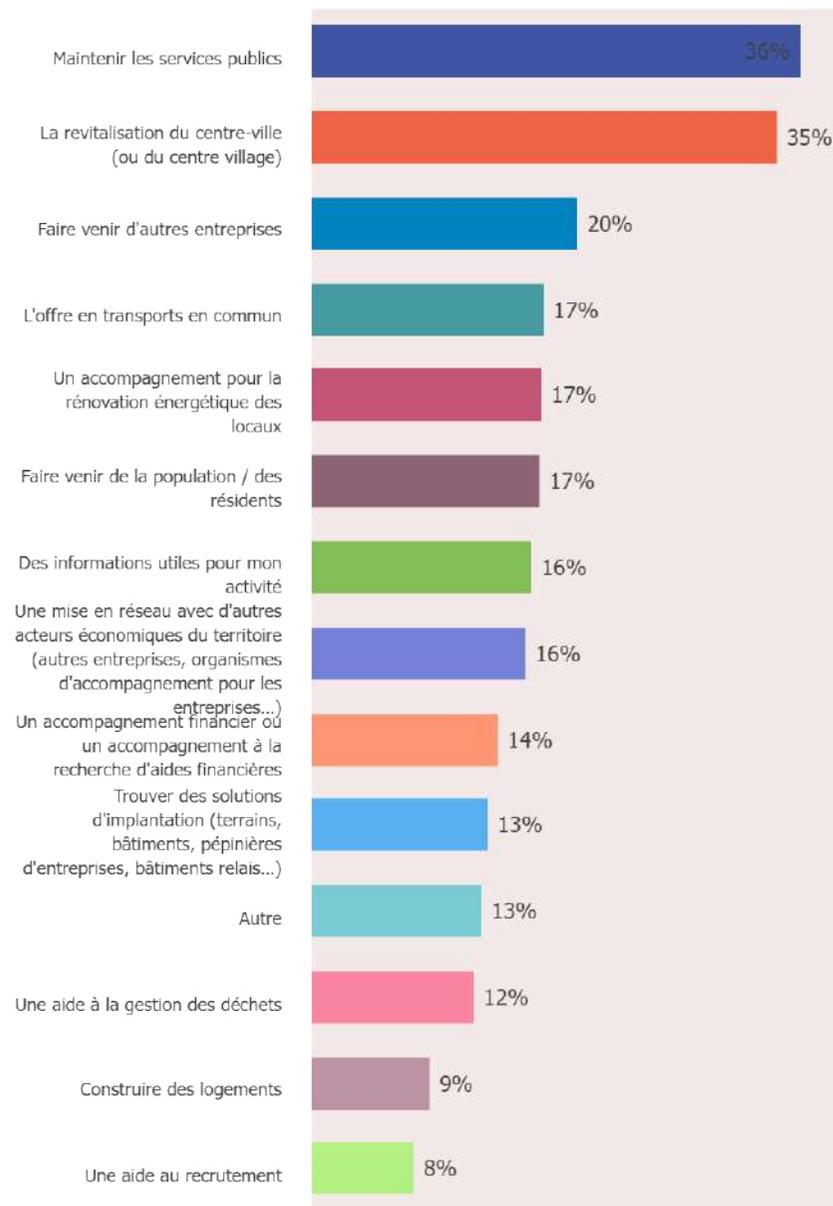
- un accompagnement à la rénovation énergétique des locaux
- l'information économique
- une mise en réseau des acteurs économiques du territoire.

On note quelques spécificités sectorielles :

- les entreprises du BTP souhaitent un appui pour la gestion des déchets ;
- l'artisanat de fabrication est plus en recherche de solutions en matière de locaux.

Les entreprises souhaitant un accompagnement financier sont principalement des entreprises en difficulté (plus nombreuses dans l'artisanat du BTP et les professions libérales de santé).

Qu'attendez-vous de la commune et de l'intercommunalité ?



5 EVOLUTION DES CENTRES VILLES ET CENTRES BOURGS : 1/3 EN DECLIN

Part des centres villes jugés en déclin

28%

En déclin

La majorité des communes ont réalisé des travaux d'aménagement dans leur centre-ville, cela quel que soit leur type.

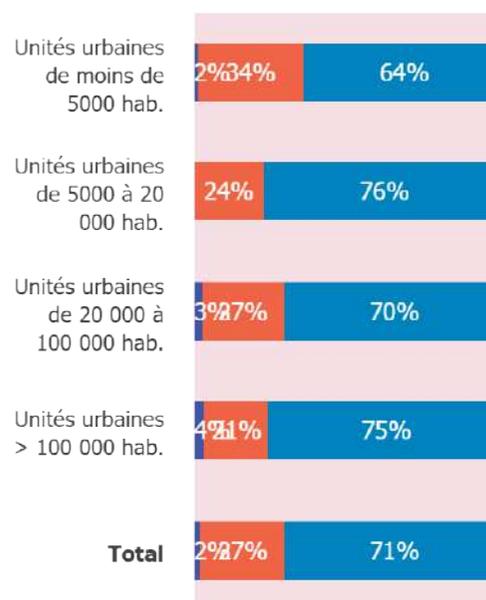
Pourtant, selon les artisans-commerçants et professionnels libéraux, la santé des centres-villes de leur commune est très variable : globalement 28% jugent leur centre-ville en déclin, 28% en développement.

Tous les types de communes sont concernés, même si la situation paraît plus fréquente dans les moyennes unités urbaines :

43% des centres des unités urbaines de 20.000 à 100.000 habitants sont jugés en déclin.

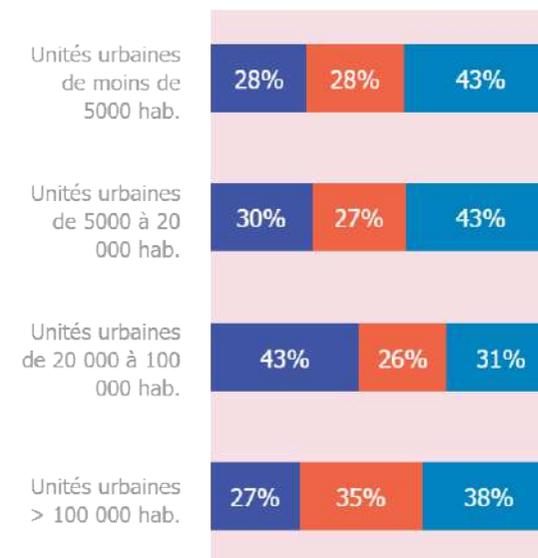
Au cours des 5 dernières années, des travaux ont-ils été réalisés dans votre centre-ville de votre commune ?

● C'est en projet ● Non
● Oui



Au cours des 3 dernières années, diriez-vous que le centre-ville de la commune est...?

● En déclin ● En développement
● Ni l'un ni l'autre



EN CONCLUSION

01

Les entreprises de proximité n'ont pas usurpé leur nom : le choix de la commune de localisation est d'abord un choix de vie avant un choix économique.

02

Les entreprises de proximité irriguent tout le tissu communal : la moitié sont situées en dehors du centre ville, les 2/3 sont invisibles dans la commune.

03

85% travaillent pour la population locale. Ces entreprises sont aussi motrices dans le développement économique local et dans la vie associative.

04

L'ancrage et l'implication des entreprises de proximité sont identiques quels que soient le type de territoire et le secteur d'activité.

EN CONCLUSION

04

Un tissu durable :
85% des entreprises de proximité sont satisfaites de leur implantation. La majorité souhaitent se développer dans la commune.

05

Trois points de vigilance forte pour l'action publique locale :
les transports publics, la circulation et l'accès aux services de santé.

06

Deux dossiers majeurs pour les chefs d'entreprise qui attendent des résultats dans la revitalisation du centre ville (1/3 sont jugés en déclin) et de garantir des services publics

PISTES D'ACTION POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE PROXIMITE

01

Développer les relations de la commune avec toutes les entreprises & faciliter la mise en relation des entreprises locales.

02

Consulter systématiquement les entreprises sur les dossiers transport, circulation et aménagement du centre ville.

03

Diffuser les marchés publics auprès des entreprises locales.

04

Proposer aux entreprises un accompagnement en matière d'efficacité énergétique.

05

Faciliter les recrutements locaux



CONTACTS

UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ 406 303 304 305 306